



## DÉCLARATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 21 JANVIER 2019

La Commission Administrative de l'UD FO des Bouches-du-Rhône rappelle les revendications de notre Organisation Syndicale, notamment celles relatives aux salaires, aux retraites, à la justice fiscale entre les différentes catégories de salariés et de retraités, à la défense des Services publics et de la Sécurité sociale.

L'Union Départementale constate que la colère exprimée dans le pays est profonde et le gouvernement, en continuant à s'entêter, engendre par son attitude un rejet de plus en plus fort de sa politique. Par ailleurs, le « Grand Débat National » apparaît de plus en plus comme une vaste « supercherie », d'autant que le Président de la République a déclaré, mardi 15 janvier, qu'« *en aucun cas le Grand Débat National ne peut être un cadre de détricotage de la politique que le gouvernement a mis en place depuis son installation* ».

Ainsi, la CA de l'UD FO 13, fidèle à son attachement à la Charte d'Amiens, fidèle à l'indépendance syndicale et à la défense des légitimes revendications des salariés, des privés d'emploi et des retraités, considère que le Grand Débat National est un cadre corporatiste et antinomique avec le syndicalisme libre et indépendant et condamne l'attitude méprisante des gouvernements successifs envers les syndicats.

La CA de l'UD FO 13, respectueuse de l'expression légitime des gilets jaunes, dénonce toute volonté d'utiliser ce mouvement citoyen pour que le gouvernement justifie la mise en place d'une loi liberticide conduisant, de fait, à la remise en cause du droit de manifestation et, donc, de revendication.

L'UD FO 13 **défend et revendique** la liberté d'expression et de manifestation et dénonce toutes formes de violence.

*Votée à l'unanimité.*

Marseille, le lundi 21 janvier